

DECLARATION DU GABON

A l'occasion de l'Examen Périodique Universel (EPU) de l'Union des Comores
(Genève le 31 janvier 2014)

Monsieur le Président, *Monsieur ABDOU OUSSENI, Ministre de la Justice*

Le Gabon souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de l'Union des Comores conduite par X et la remercie pour la présentation de son rapport national dans le cadre du 2^{ème} cycle du Groupe de travail sur l'EPU.

Ma délégation se félicite de ce que l'Union des Comores a adhéré ou ratifié l'essentiel des instruments internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et que le présent rapport a été élaboré en adoptant une approche inclusive et représentative de l'ensemble des couches de la société du pays.

Mon pays se réjouit de la création, en décembre 2011, de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) et de son installation officielle en octobre 2012. Ce qui participe assurément d'une meilleure mise en œuvre de la promotion et de la protection des droits humains.

Ma délégation salue l'initiative prise par les Comores de réviser son Code pénal et le Code de procédure pénal dans l'optique d'abolir la peine de mort comme l'a fait le Gabon il y a quelques années déjà.

Le Gabon recommande à l'Union des Comores d'intensifier sa lutte contre toutes les formes de discrimination et l'exploitation des enfants issus des familles démunies.

Pour terminer, le Gabon souhaite plein succès à l'Union des Comores dans la mise en œuvre des recommandations issues de ce 2^e cycle d'EPU.

Je vous remercie.